

Ministère de l'écologie, du
développement durable, des
transports et du logement

Ministère de la santé,
de l'emploi et du travail

Autorité de sûreté nucléaire

Paris, le 16 mai 2011

Monsieur le Président,

Vous avez remis, le 15 septembre 2010, le rapport du groupe d'expertise pluraliste que vous présidez depuis 2007 au Ministre d'Etat, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, ainsi qu'au Président de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Ce sont cinq années de travaux qui s'achèvent, au cours desquelles les quatre groupes de travail qui composent le G.E.P. Limousin ont élaboré les quinze grandes recommandations contenues dans le rapport, grâce à la mobilisation d'experts d'horizons divers et notamment étrangers.

Comme Jean-Louis BORLOO et André-Claude LACOSTE vous l'ont indiqué, il importe maintenant que le G.E.P. Limousin, sur 2011 et 2012, puisse présenter le résultat de ce travail remarquable aux différentes instances de concertation et d'information ayant à connaître des sujets traités, notamment les commissions locales d'information et de surveillance, mais également l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ou encore le haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire.

../..

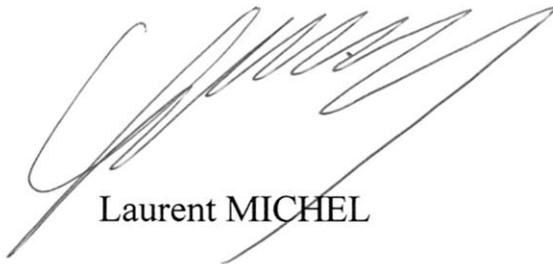
Monsieur le Professeur Robert GUILLAUMONT
Président du G.E.P. sur les anciennes mines d'uranium du Limousin
7 rue Edouard Branly
91120 PALAISEAU

En outre, le Ministre et le Président de l'ASN ont souhaité que, sous 18 à 24 mois, le G.E.P. puisse être à nouveau réuni afin d'apporter son éclairage quant aux suites réservées à ses recommandations.

Telles sont donc les missions que nous souhaitons vous confier par la présente. Un protocole financier est établi en parallèle afin de préciser les conditions dans lesquelles cette mission pourra être menée à bien.

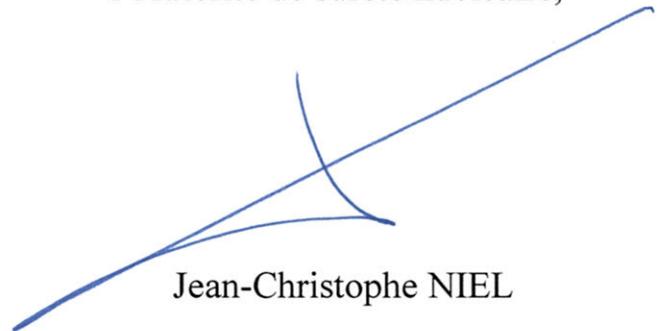
En vous remerciant de poursuivre votre action à la présidence du GEP Limousin, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le directeur général de la
prévention des risques,



Laurent MICHEL

Le directeur général de
l'Autorité de sûreté nucléaire,



Jean-Christophe NIEL